### CLÉRY-ST ANDRÉ **UN BUDGET CONSACRÉ A L'AVENIR**

Les choix que nous faisons sont appréciés au travers du prisme du développement économique de la ville. Ils peuvent paraître ambitieux et pourtant, ils répondent à la nécessité incontournable d'accroître l'attractivité (nouveaux arrivants, nouveaux commerces, nouvelles entreprises, attrait touristique...) tout en préservant l'équilibre budgétaire de la commune.

Nous veillerons à préserver notre capacité d'autofinancement et à optimiser l'utilisation des excédents budgétaires en fixant un plancher sous lequel nous nous interdirons de descendre.

Cet exercice s'accompagnera d'une recherche exhaustive des subventions allouées (Europe, Etat, Région, Département, contrat de pays, communauté de commune etc...) aux différents projets UTILES.



Pour mener à bien le projet municipal, notre tête de liste s'engage à :

#### **▼ EFFECTUER L'INTEGRALITE DE SON MANDAT**

- v traiter les sujets avec impartialité
- √ respecter l'intérêt général
- v être indépendant des idéologies politiques

#### √ ÊTRE REELLEMENT ET SINCEREMENT DISPONIBLE

Le législateur a entendu vouloir renouveler la vie politique de notre pays mais aussi de nos villages. Pour garantir cette alternative politique, différentes solutions sont prévues pour concilier activité professionnelle et mandat d'élu : des autorisations d'absences, des crédits d'heures, une indemnité, le congé électif et bien d'autre mesures.

## RÉUNION PUBLIQUE DU 2<sup>ème</sup> TOUR Vendredi 20 mars 2020 Espace Loire à 19h30





# **ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020**

3<sup>éme</sup> et dernier volet du programme



Vous étiez plus d'une trentaine le 7 février dernier, lors de notre deuxième réunion publique.

La question du retour de la semaine à quatre jours était au coeur de vos préoccupations, notamment sur l'augmentation du coût de l'accueil du mercredi. Nous avons étudié le financement de cette demi-journée supplémentaire du centre de loisirs. En plus des aides accordées par l'Etat et la Caisse d'Allocations Familliales, nous répartirons équitablement le budget de la com-

mune. Ainsi, non seulement nous n'augmenterons pas l'impôt mais nous réduirons le coût de l'accueil de loisirs supporté par les familles.

Nous avons partagé la même vision en ce qui concerne la vie associative, à savoir la nécessité de la soutenir financièrement et de simplifier les démarches administratives ainsi que mutualiser les équipements. Un appui sur la communication des manifestations associatives sera apportée. Notre projet de plaine du sport, de l'autre côté de l'espace Loire viendra compléter l'offre sportive et de loisirs existante.





La bienveillance envers nos aînés et les personnes en situation de handicap et de précarité est au coeur du volet social de notre programme. A titre d'exemple, nous vous avons présenté l'agenda d'activités pour lutter contre l'isolement. Il proposera des activités à la portée de tous. Concernant la question du maintien à domicile, chaque initiative sera soutenue. Dans le même temps, nous ouvrirons un

débat intercommunal sur une politique d'hébergement adapté et financièrement accessible. Suite à notre enquête, il est apparu que l'ensemble du personnel médical ne pouvait répondre à toutes les demandes des Cléricois. En concertation avec les professionnels de santé, nous ouvrir une réflexion pour améliorer ce point.



La proximité, l'écoute, le dialogue, l'impartialité et la transparence sont nos valeurs. Nous replacerons les Cléricois au coeur des www.clery-info.fr

www.twitter.com/bubenheimer www.instagram.com/gregory bubenheimer O www.facebook.com/gregory.bubenheimer



### CLÉRY-ST ANDRÉ **ENCORE PLUS DE CULTURE**

Cléry-Saint André bénéficie d'une offre culturelle. Nous continuerons à la soutenir et faciliterons l'accès à la culture de chaque Cléricois par la création de la Maison de la Jeunesse et de la Culture :

1. Une salle de spectacle d'environ 130 places. Elle proposera une programmation jeune public ouverte aux scolaires du secteur. Elle accueillera des artistes en création et des mises à dispositions seront accordées sur projet. Enfin, des tarifs de location de salle seront prévus.

2. La bibliothèque sera relocalisée pour lui donner un espace plus adapté et plus visible. Un budget sera alloué pour l'achat de nouveaux ouvrages. Nous demanderons à l'Intercommunalité de mettre en cohérence la politique de lecture publique avec le programme scolaire. Le rattachement de Cléry-Saint André au réseau des médiathèques et des bibliothèques au niveau Intercommunal permettra de favoriser le prêt de livres.

3. L'accessibilité de l'école de musique implique une révision des tarifs. L'offre musicale sera élargie à d'autres instruments tels que le piano, le violon, la guitare, etc. Nous mènerons un audit pour connaître nos marges de manoeuvre. Nous développerons un agenda des manifestations musicales afin d'instituer un rituel culturel.







### CLÉRY- STANDRÉ RAYONNANTE

Pour accroître l'attractivité de Cléry-St André et favoriser son rayonnement, nous proposons de :

- 1. Poursuivre le travail de restauration de la Basilique, qui contribue à l'essor du tourisme. A cette fin, un dialogue permanent sera mené avec l'Etat et le Département. Un appel au mécénat sera recherché.
- 2. Réhabiliter l'ancienne école de Saint André en auberge de jeunesse. Elle proposera également une location de salle. Elle accueillera un atelier de réparation de vélos pour les touristes. Un commerce de vente en ligne de produits du terroir sera mis en place. La place de Saint André sera aménagée tout en sécurisant les déplacements doux et les voies adjacentes.



- 3. Valoriser les chemins de Saint Jacques de Compostelle par la mise en place de panneaux aux entrées de ville. Une incitation à la mise en place du réseau des maisons étapes sera
- proposée.
- 4. Demander la labélisation de notre territoire en tant que Villes et Pays d'Art et d'Histoire pour valoriser notre patrimoine culturel.
- 5. Mettre en avant les atouts de Cléry-Saint André pour convaincre les sociétés de production de réaliser leurs tournages sur notre territoire. Ainsi, Cléry-Saint André bénéficiera de retombées économiques. Nous mettrons en place les outils nécessaires pour satisfaire leurs demandes.
- 6. Créer avec l'aide de la Région Centre Val de Loire et en lien avec notre histoire, un jumelage avec une ville d'Ecosse en lien avec Marguerite d'Ecosse, première femme de Louis XI.



#### CLÉRY-ST ANDRÉ

#### **FESTIVE &** CONVIVIALE



Cléry-St André bénéficie de grandes manifestations que nous allons bien sûr maintenir et développer. L'année sera jalonnée de nouveaux rendez-vous :

- 1. La fête de la musique sera un évènement festif proposé sur toute la journée. Des animations intergénérationnelles seront proposées. Des concerts seront organisés en fin d'après midi jusqu'en fin de soirée.
- 2. Cléry-Saint André accueillera le 14 juillet par des décorations dans les rues. Une programmation festive sur la journée sera proposée et se terminera avec un feu d'artifice musical et un bal.
- 3. Notre enquête a révélé votre regret de la disparition du marché villageois. Aussi, la commission en charge des festivités créera un comité de pilotage ouvert à tous. Sa mission sera de proposer un évènement en lien avec notre histoire.



### CLÉRY-ST ANDRÉ SÉCURITÉ & PRÉVENTION

Cléry-Saint André dispose d'un policier municipal et a fait le choix budgétaire d'investir dans plusieurs caméras de vidéo-protection. Bien qu'aucun chiffre ne nous ait été communiqué pendant six ans sur la délinguance, nous ne remettrons pas en cause le dispositif actuel. En revanche:

- 1. Nous procéderons, sans délai, à un audit de l'évolution des délits et de la délinguance.
- 2. Nous évaluerons l'efficacité du dispositif «voisins vigilants» en vue d'un développement éventuel sur Cléry-Saint André.
- 3. Nous garantirons la présence d'une personne dédiée à la sécurisation de la traversée des écoliers sur la départementale et Rue de Meung.
- 4. Nous lancerons immédiatement un dialogue avec le Ministère de la Défense par l'intermédiaire du Président des Maires du Loiret afin d'obtenir un renforcement des effectifs de Gendarmerie.

